

veille d'achever l'examen des abus réels & personnels, on a été d'avis de leur laisser conformer cet ouvrage salutaire.

Quelques Ministres ont proposé à ce sujet si on ne pourroit pas faire entrer par une distribution proportionnée les Etats des autres classes dans l'entretien des Subdélégués de la première, ainsi que cela avoit été proposé par l'article IV. des *Deliberanda*, dressés par le Directoire de l'Empire en 1764. On donna pour motif à cette proposition l'injustice qu'il y avoit de charger les Députés seuls de la première classe du fardeau de cette dépense, tandis que ceux des autres avoient travaillé pour le bien commun de l'Empire, & qu'on avoit prolongé leur séjour à *Wetzlar* au-delà du terme prescrit par le recès. Cet avis ne fut point goûté, & on se borna à écouter ce qu'insinua le Ministre Directorial de *Mayence*, qui exposa la nécessité de supplier Sa Maj. Impériale de presser le rapport qui avoit été demandé aux Visiteurs & à la Chambre sur les moyens d'augmenter & d'entretenir les Assesseurs : augmentation d'autant plus intéressante que c'est d'elle que dépendent l'arrangement des Sénats perpétuels & l'ordre à observer dans les referés & dans les décisions des matières de recurrence. En conséquence on résolut de présenter sur cet objet un Mémoire au principal Commissaire Impérial, pour être envoyé à l'Empereur.

Sur l'exposition qui a été faite que d'environ trois cens parties qui désireroient la révocation de leurs Causes pendantes à la Chambre, il ne s'en étoit encore présenté qu'une trentaine : il a été arrêté qu'on demanderoit les instructions des Cours pour savoir si elles approuveront que
l'Empire